

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du SIRAC du 18 mai 2016

Lieu : Maison du Tourisme – St-Ursanne
Début : 19h30
Présents : selon liste
Excusés : selon liste
Présidence : M. E. Gigandet, président

Ordre du jour :

A. Partie statutaire

- 1) Salutations
- 2) Désignation des scrutateurs
- 3) PV de l'assemblée générale du 27 octobre 2015
- 4) Historique de la fusion
- 5) Fixation des cotisations suite à la fusion avec Transdoubis
- 6) Nomination d'un membre du comité
- 7) Divers

Présentation des activités de la Maison du Tourisme par M. Frédéric Lovis

1. Salutations

Le président ouvre l'assemblée et salue toutes les personnes présentes ainsi que le ministre de la culture, M. Martial Courtet.

Cette séance a pour but de définir les modalités financières, soit fixer les nouvelles cotisations, suite à l'acceptation par l'assemblée générale du 27 octobre 2015 de la fusion entre Transdoubis et le Sirac.

Aucune modification n'est apportée à l'ordre du jour, 16 personnes participent à cette assemblée extraordinaire.

2. Désignation des scrutateurs

Mrs Damien Becker et Nicolas Maître sont nommés scrutateurs.

3. PV de l'assemblée générale du 27 octobre 2015

Il est en ligne sur Internet et chaque personne a pu le consulter. Il est accepté avec remerciements à son auteur.

4. Historique de la fusion

C'est le président, M. Eric Gigandet qui fait un bref rappel historique en l'absence de M. Marcel Bailly.

Transdoubts était un projet Interreg de plus de vingt ans qui a vu la création d'un sentier balisé franco-suisse qui va de La Caquerelle à St-Hyppolite. Les différents circuits inhérents sont répertoriés sur une carte topographique 'Randonnées pédestres Franco-Suisse' qui est très utilisée.

Transdoubts n'avait plus d'activité, hormis l'entretien des sentiers. L'impression des cartes étaient sous la responsabilité de la partie française.

Après réflexion, il s'est avéré que les buts de Transdoubts et ceux du Sirac étaient identiques, d'où la décision de fusionner les deux entités. Les premiers objectifs sont de collaborer à la réédition de la carte en 2017, de fusionner le site internet et naturellement d'en créer un nouveau.

Le balisage, l'entretien sera repris par M. Comte de TransDoubts.

Comme toutes les communes du district de Porrentruy ne faisaient pas partie de TransDoubts, le comité a décidé d'établir deux propositions de cotisations, mais en soit, cela ne va pas apporter de grand changement pour les membres.

Les deux cotisations Transdoubts et Sirac ont été mixées pour arriver à une base de travail financière.

Le comité a pris en considération la cotisation de base du Sirac, soit Fr. 0,10 /habitant et va vous proposer Fr. 0,15 /habitant.

Pour les communes qui ne faisaient pas partie d'une des deux institutions, cela ne va pas apporter de changement.

Le comité du Sirac soutient la proposition Fr. 0,15 /habitant et Fr. 75.- pour les petites communes. Le résultat final financier doit combler les encaissements actuels. Il ne faut pas faire de l'argent sur le dos des communes mais que ces contributions continuent à l'entretien des chemins balisés. Le but étant que toutes les communes restent membres du nouveau Sirac fusionné. Le nouveau budget prévisionnel estime les recettes à Fr. 3'900.- avec les cotisations à Fr. 0,15/habitant, et si cotisations à Fr. 0,18/habitant, recette à Fr. 4'600.-.

Il n'y a aucune obligation d'adhérer au SIRAC et le comité travaille avec un très petit budget.

Puis, la parole est donnée à l'assemblée et aucune remarque n'est apportée.

Toutes les communes pourront ajouter la liaison du nouveau site Internet sur leur propre site.

Il est prévu d'investir dans de nouveaux panneaux pour le présentoir des fiches signalétiques, ainsi la carte TransDoubts pourra y être insérée.

Un projet de Nordic walking est envisagé dans la région de St-Ursanne basé sur celui de Porrentruy, sur un parcours pédestre déjà connu, balisé à l'année, ceci dans un but de double utilité. Le sentier serait entretenu par un groupe sportif (deux fois par année), sans abandonner le petit parcours de 6 km autour de St-Ursanne. Pour sa réalisation, une partie des fonds a déjà été trouvée.

L'inventaire des chemins a été réalisé et M. Guerry nous met en garde, sur la profusion des panneaux indicateurs.

Le Sirac va toujours travailler étroitement en collaboration avec JuraRando, avec son nouveau chef technique, M. Vincent Gigandet et va également renforcer les relations avec le SIDP. Il continuera son partenariat avec le marché de la St-Martin et la bourse aux prospectus du printemps.

Suite à une question de l'assemblée, le président répond que nous ne percevons aucun fond annuel de la part du Canton, par contre certains projets sont soutenus par le Canton et la LORO.

5. Fixation des cotisations suite à la fusion avec Transdoubbs

Le comité propose l'augmentation de Fr. 0,10 à 0,15/habitant et Fr. 75.- pour les petites communes.

L'assemblée passe au vote. La nouvelle cotisation de Fr. 0,15/habitant et Fr. 75.- pour les petites communes sont acceptés à l'unanimité.

Le président remercie l'assemblée et se réjouit de la volonté de maintenir le Sirac et de lui donner le moyen de ses ambitions.

6) Nomination d'un membre du comité

Pour finaliser la fusion avec TransDoubbs, il est proposé la venue au comité du Sirac de M. Comte, 'chef technique'. Il mentionne que plusieurs châssis ou panneaux doivent être entretenus. Le panneau de la place de la Gare à Porrentruy n'a jamais été remis en place, M. Claude Saucy va contacter les Travaux publics pour y remédier.

Puis, on passe au vote : l'assemblée accepte à l'unanimité et par applaudissement la venue de M. Comte au sein du comité de Sirac.

Il est remarqué que la carte a été éditée en français et en allemand il y a deux ans et connaît un très vif succès au vu de sa gratuité. C'est également un élément qui peut inciter les touristes à prolonger leur séjour au vu des nombreuses balades à réaliser.

7. Divers

M. Comte nous a transmis les comptes de TransDoubbs, ils recèlent un solde de Fr. 543,78. Les contrôleurs des comptes du Sirac vont vérifier ceux de TransDoubbs en même temps que ceux du Sirac. Notre caissier va les intégrer aux comptes de l'année 2016.

M. Nicolas Maître, conseiller communal et membre du comité, nous transmet les salutations de la commune de Clos du Doubs. Il relève que le Sirac est le pendant de Jura Tourisme. Il encourage toutes les communes à l'émulation de leurs besoins. Le Sirac se doit d'être à l'écoute. Il souligne la présence de notre ministre et de son souci de participer et à nous soutenir.

M. Martial Courtet, ministre prend également la parole. Symboliquement on ne va pas vers le beau pour les finances à venir, mais quand on a plus d'argent, on donne de son temps. Il est très intéressant de découvrir les richesses culturelles ; il faut que toutes les petites choses mises en place soient soutenues et donnent envie aux gens de rester et de parler positivement de notre région le Jura.

M. Raccordon prend la parole au nom du CAER œuvrant au développement économique de la région. Il porte beaucoup d'espoir pour notre région pour qu'elle se développe et corresponde à

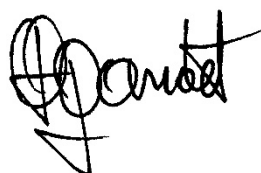
nos besoins. Le Sirac est représenté, au sein de leur comité, par notre président ce qui permet de tisser des liens et de voir les réalités économiques.

La parole n'étant plus demandée, l'assemblée est levée à 20h25 suivie par l'apéritif offert par la commune de Clos-du-Doubs.

Puis, M. Frédéric Lovis nous présente les différentes activités de la Maison du Tourisme.

Le Président
Eric Gigandet

La secrétaire du jour :
Danièle Laville



Annexe : Liste des personnes présentes

Liste des personnes excusées

Rapport d'activité 2015 du comité

Comptes 2014, approbation et donner décharge au comité - Rapport des vérificateurs

Objectifs et programme d'activités 2016

Budget et cotisations 2016

Nouveaux statuts